

HONORAIRES DE TRANSACTION

À partir de 800 000 €	De 300 000 € à 799 999 €	De 160 000 € à 299 999 €	De 80 000 € à 159 999 €	De 20 000 € à 79 999 €	De 0 € à 19 999 €	PRIX DE VENTE TTC hors honoraires
5%	6%	7%	8%	10%	12 %	HONORAIRES

Barème mis à jour le Lundi 1er Mars 2015

Garantie financière - BPA NANTES - 1, rue Françoise SAGAN – 44800 SAINT HERBLAIN- d'un montant de 110 000 €



HONORAIRES LOCATION (Zones dites « très tendues »)

Rédaction du bail et documents annexes	Réalisation état des lieux	Montage, étude et validation du dossier locataire (ou changement colocataire)	Visites	PRESTATIONS
4 € / m²	3€/m²	4 € / m²	4€/m²	HONORAIRES T.T.C PROPRIETAIRE
4 € / m²	3 € / m²	4 € / m²	4€/m²	HONORAIRES T.T.C LOCATAIRE

Dans la limite du plafond de 15 €/m² conformément au décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires :

« Le plafond mentionné au l de l'article 1^{er} et portant sur les prestations de visites du preneur, de constitution du dossier et de rédaction du bail est égal pour les logements situé en zones très tendues à 12 € par mètre carré de surface habitable ; le plafond mentionné au troisième alinéa du l de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 susvisée et portant sur la prestation de réalisation de l'état des lieux est égal à 3 euros par mêtre carré de surface habitable »